

<p>L.P. HOTELIER 45 RUE LAPEYROUSE 81200 MAZAMET</p> <p>PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 1<sup>ER</sup> DECEMBRE 2016</p> <p>N° de la séance : 2</p>	<p style="text-align: right;"><u>A.S. 2016/2017</u></p>
OBJET	RESERVE A L'INSPECTEUR D'ACADEMIE

**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU JEUDI 1<sup>ER</sup> DECEMBRE 2016**

Le quorum étant atteint, monsieur MIALON ouvre la séance à 18 h 00.

**1°) Adoption du compte-rendu conseil d'administration n° 1 du 9  
Novembre 2016**

Monsieur MIALON s'assure que tous les membres ont bien reçu le compte-rendu. Sans remarques particulières, il est adopté en l'état.

**votants**

**Pour : 17 Abstentions : 0 Contre : 0**

**2°) Adoption de l'ordre du jour**

Monsieur MIALON s'assure que tous les membres ont bien reçu l'ordre du jour.

**votants**

**Pour : 17 Abstentions : 0 Contre : 0**

**3°) Décision budgétaire modificative**

En raison de l'incertitude sur les dernières factures d'énergie, Mme Perrot propose un prélèvement sur fonds de roulement de sécurité d'un montant de 5000 €.

En réponse à la question de Monsieur Cebe, des explications sont données sur le fonctionnement du marché de l'énergie avec l'entreprise Dalkia.

La décision budgétaire modificative est soumise au vote.

**votants**

**Pour : 18 Abstentions : 0 Contre : 0**


**4°) Projet de budget 2017**

Monsieur MIALON informe les membres du conseil de la nette diminution de la dotation de fonctionnement allouée par le Conseil Régional, à hauteur de 45851 €.

<p>L.P. HOTELIER 45 RUE LAPEYROUSE 81200 MAZAMET</p> <p>PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 1<sup>ER</sup> DECEMBRE 2016</p> <p>N° de la séance : 2</p>	<p style="text-align: right;"><u>A.S. 2016/2017</u></p>
<b>OBJET</b>	<b>RESERVE A L'INSPECTEUR D'ACADEMIE</b>

<p>Il explique que cette diminution est directement liée au marché de l'énergie, et correspond au mode de calcul retenu par le Conseil Régional pour l'évaluation des charges de viabilisation du lycée. Monsieur Mialon précise ensuite que le choix a été fait de suivre les orientations du conseil régional, et de répercuter intégralement la baisse de la dotation sur les crédits viabilisation, ce qui a permis de maintenir un niveau satisfaisant de crédits ouverts tant au niveau pédagogique que non pédagogique.</p> <p>Il termine en faisant part de l'incertitude sur l'évolution de la dotation de fonctionnement pour les années à venir, suite à la fusion des régions.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Avant de présenter les documents budgétaires, Mme Perrot soumet plusieurs votes préalables</li> </ul> <p><b>A – Règlement du Service Restauration Hébergement</b> Le règlement en vigueur depuis plusieurs années est proposé au vote sans modification.</p> <p><b>votants</b> <b>Pour : 18 Abstentions : 0 Contre : 0</b></p> <p><b>B - Taux de participation aux charges communes</b> Mme Perrot explique le principe de la participation aux charges communes. Il est proposé d'appliquer le pourcentage minimum des fourchettes autorisées par le Conseil Régional.</p> <p><b>votants</b> <b>Pour : 19 Abstentions : 0 Contre : 0</b></p> <p><b>C – COMMANDE PUBLIQUE</b> Il est proposé au conseil d'administration de déléguer au chef d'établissement la compétence de signer les marchés et contrats de fournitures dont le montant est inférieur à 209 000 € HT et à 5 225 000 € pour les travaux.</p> <p><b>votants</b> <b>Pour : 19 Abstentions : 0 Contre : 0</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• A la demande de l'institution, elle procède à l'information du conseil sur la répartition et les chiffres de la masse salariale de l'état et de l'EPLÉ .</li> </ul>	
--	--

<p>L.P. HOTELIER 45 RUE LAPEYROUSE 81200 MAZAMET</p> <p>PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 1<sup>ER</sup> DECEMBRE 2016</p> <p>N° de la séance : 2</p>	<p><u>A.S. 2016/2017</u></p>
<p>OBJET</p>	<p>RESERVE A L'INSPECTEUR D'ACADEMIE</p>

<ul style="list-style-type: none"> <li>Après être revenue sur les incertitudes liées à la facturation des dépenses du marché de l'énergie et de la vigilance qui s'imposera au cours du premier semestre 2017, le projet de budget est présenté aux membres du conseil. Mme Perrot détaille les prévisions de recettes et de dépenses par service. ( document joint ) Le projet de budget est soumis au vote.</li> </ul> <p><b>votants</b> <b>Pour : 19 Abstentions : 0 Contre : 0</b></p> <p>Aucune question diverse n'ayant été déposée, la séance est levée à 19h00</p> <p>Le Président du CA</p>  <p>Nicolas MALON</p>	
---	--